

trouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [entraledesmarchés.com](http://entraledesmarchés.com)

pour faire paraître une annonce légale :  
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)  
-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)  
arif de référence stipulé dans l'article 2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 1,63 € HT le caractère.  
es annonces sont informées que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce onnées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés publics

Procédure adaptée

## Communauté de communes du Pays de Craon

Réalisation d'un cheminement environnemental et PMR autour du plan d'eau de la Rincerie

### PROCÉDURE ADAPTÉE

**section 1 : Identification de l'acheteur :**  
nom complet de l'acheteur : communauté de communes du Pays de Craon, rue de Buchenberg, 53400 Craon.  
type de numéro national d'identification : Siret.  
numéro national d'identification : 200 048 551 00010.  
groupement de commande : non.  
**section 2 : Communication :**  
foyer d'accès aux documents de consultation :  
profil d'acheteur : <http://paysdecraon.e-marchespublics.com>  
intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.  
utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
nom du contact : Charlotte Rebulard-Luzu.  
adresse mail du contact : [c.rebulard@paysdecraon.fr](mailto:c.rebulard@paysdecraon.fr)  
**section 3 : Procédures :**  
type de procédure : marché à procédure adaptée.  
conditions de participation : se référer au règlement de consultation.  
technique d'achat : sans objet.  
date et heure limites de réception des plis : 4 mai 2023 à 12 h 00.  
présentation des offres par... catalogue électronique : interdite.  
réduction du nombre de candidats : non.  
possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.  
**section 4 : Identification du marché :**  
titulaire du marché : réalisation d'un cheminement environnemental et PMR autour du plan d'eau de la Rincerie.  
type de marché : travaux.  
description succincte du marché : travaux de terrassement, empiérement et revêtement.  
lieu principal d'exécution du marché : Ballots/La Sella Craonnaise, base de loisirs de la Rincerie.  
a consultation comporte des tranches : non.  
a consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.  
**section 5 : Lots :**  
lote unique : non.  
**section 6 : Informations complémentaires :**  
liste obligatoire : oui.  
à 25 avril 2023 à 10 h 30 au niveau de la base de loisirs de la Rincerie devant le centre d'hébergement.



## Menuseries métalliques et interphonie 2023

### PROCÉDURE ADAPTÉE

abitat 44 - OPH, M. Stéphane Carassou, directeur général, 3, boulevard Alexandre-Millerand, BP 50432, 44204 Nantes 02. Tél. 02 40 12 71 00.  
tél : 342 119 724 00017.  
adresse acheteur : 2023TRAV11.  
avis implique un marché public.  
bjet : menuiseries métalliques et interphonie 2023.  
procédure : procédure adaptée.  
orme du marché :  
restation divisée en lots : oui.  
t 1 : menuiseries métalliques Loire Littoral.  
t 2 : menuiseries métalliques Cœur de Loire et Loire Vignoble.  
t 3 : interphonie Loire Littoral.  
t 4 : interphonie Cœur de Loire et Loire Vignoble.  
t 5 : menuiserie aluminium, Moulzillon.  
ritères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
mise des offres : 12 mai 2023 à 12 h 00 au plus tard.  
voix à la publication le : 11 avril 2023.  
s dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
ur retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://agyssoft.marches-publics.info/>

## Avis administratifs



### Renouvellement de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du président du Conseil régional de Normandie n° A23-ENV1, en date du 3 avril 2023 il sera procédé à l'organisation d'une enquête publique relative au renouvellement de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine en application des dispositions de l'article L.333-1 du Code de l'environnement, du mardi 2 mai à 10h00 au vendredi 9 juin à 17h00.  
Le projet de Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine détermine pour le territoire du Parc naturel régional et ce pour une durée de 15 ans les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de leur mettre en œuvre. Elle traduit la volonté des signataires de travailler solidairement pour assurer une gestion cohérente, durable et concertée du développement de leur territoire.  
L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Elle est organisée conformément au Code de l'environnement, et notamment de ses articles L.123-1 et suivants, R.123-4 et suivants, L.333-1 et suivants et R.333-1 et suivants.  
Cette enquête se déroule sur les communes du périmètre du projet de Parc naturel régional Normandie-Maine suivantes :  
- département de la Manche : Barenton, Ger, Mortain-Bocage, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouillely,  
- département de la Mayenne : Ambrières-les-Vallees, Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Couprain, Gevres, La Pallu, Lassay-les-Châteaux, Le Houssau-Breilgoulles, Lignéres-Orgrès, Neuilly-le-Verdun, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Ravigny, Rennes-en-Grenouilles, Saint-Calais-désert, Saint-Cyr-en-Pail, Saint-Pierre-des-Nids, Sainte-Marie-du-Bois, Thuboeuf, Villepail, Vimarzin-sur-Orthe,  
- département de l'Orne : Aunay-les-Bois, Avrilly, Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Beauvais, Boischamps, Boltron, Bursard, Carrouges, Céaucé, Chahains, Champsecret, Cirail, Colombiers, Coulonges-sur-Sarthe, Cuisais, Domfront-en-Poiraie, Dompière, Ecooves, Essay, Francheville, Gandelain, Hauterive, Hérouloup, Jougé-du-Bois, Juvigny-Val-d'Andaine, La Bellière, La Chapelle-près-Sées, La Chaux, La Coulonche, La Ferrière-aux-Étangs, La Ferrière-Bechet, La Ferrière-Bochard, La Ferté-Macé, La Lande-de-Goul, La Motte-Fouquet, La Roche-Mabile, Lalacelle, Laleu, Larré, Le Bouillon, Le Cercueil, Le Champ-de-la-Pierre, Le Ménil-Broût, Le Ménil-Scelleur, Les Monts-d'Andaine, Les Ventes-de-Bourse, Lonlay-l'Abbaye, L'Orée-d'Écouves, Magny-le-Désert, Mantilly, Marchemaisons, Méhoudin, Ménil-Erreux, Mieuxcé, Mortré, Neauphe-sous-Ensey, Neuilly-le-Bisson, Pacé, Passais Villages, Ferrou, Rives-d'Andaine, Rouperoux, Saint-Aubin-d'Appenai, Saint-Bomer-les-Forges, Saint-Briac-en-Passais, Saint-Céneri-le-Géral, Saint-Céneri-le-Sarthon, Saint-Etienne-Bois, Sainte-Marguerite-de-Carrouges, Sainte-Marie-la-Robert, Saint-Frambauld, Saint-Gervais-du-Perron, Saint-Gilles-des-Marais, Saint-Julien-sur-Sarthe, Saint-Léger-sur-Sarthe, Saint-Mars-d'Egrenne, Saint-Martin-des-Landes, Saint-Martin-l'Aligou, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint-Ouen-le-Brisout, Saint-Parthe-désert, Saint-Roch-sur-Egrenne, Saint-Sauveur-de-Carrouges, Sées, Tanville, Tessel-Froulay, Torchamp, Rânes, Le Mêle-sur-Sarthe,  
- département de la Sarthe : Allières-Beauvoir, Ancinnes, Assé-le-Boisno, Bourge-le-Roi, Chamny, Crisé, Douillet-le-Joly, Le Grez, Les Aulneaux, Livet-en-Saosnois, Louzas, Mont-Saint-Jean, Moulins-le-Carbonnel, Neuchâtel-en-Saosnois, Pexé-le-Robert, Rouessé-Vassé, Saint-Georges-le-Gaultier, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Longis, Saint-Paul-le-Gaultier, Saint-Rémy-de-Sillé, Saint-Rémy-du-Val, Sillé-le-Guillaume, Sougé-le-Ganelon, Villaines-la-Carelle, Villeneuve-en-Perseigne.  
Le siège de l'enquête publique, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée, est fixé à la Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 Carrouges cedex.  
La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif de Caen en date du 10 février 2023, est composée des membres suivants M. Marcel Vasselot (président), M. Jean-Claude Thomas et M. Gérard Fusaou (titulaires).  
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement. La liste des pièces constitutives du dossier est détaillée dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.  
Conformément à l'article R.123-12 du Code de l'environnement, les maires de chacune des communes du territoire ont été informés des adresses des sites internet où l'intégralité du dossier soumis à enquête publique peut être téléchargé. En complément, et à la demande expresse de ces communes, un exemplaire du dossier peut être adressé sous format numérique.  
Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations, propositions ou contre-propositions écrites : Dans le registre dématérialisé ouvert à cet effet à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/pnr-normandie-maine> du mardi 2 mai 2023 à 10h00 au vendredi 9 juin à 17h00. Ces observations pourront être consultées par toute personne sur tout poste informatique à partir du site internet du registre dématérialisé également accessible à partir des sites internet :  
- du Conseil Régional de Normandie (<https://www.normandie.fr/pays-naturels-regionaux/enquete>),  
- du Conseil Régional de la Loire (<https://www.paysdelaloire.fr/pnr-normandie-maine>),  
- du Parc naturel régional Normandie-Maine (<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/enquete-publique.html>).  
Par courrier adressé à «M. le Président de la Commission d'enquête du Projet de charte révisée du Parc naturel régional Normandie-Maine» sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 Carrouges cedex, du mardi 2 mai à 10h00 au vendredi 9 juin à 17h00 (cachet de la Poste faisant foi) ou par voie numérique à l'adresse : [pnr-normandie-maine@registre-numerique.fr](mailto:pnr-normandie-maine@registre-numerique.fr)  
Au siège de l'enquête publique à la Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 Carrouges cedex, où seront mis à disposition du public un dossier d'enquête publique et un registre d'enquête en version papier, sur feuillets non mobiles cotés et parapahés par un membre de la commission d'enquête mais également un poste informatique permettant l'accès au dossier d'enquête en version numérique et au registre dématérialisé.  
Dans les lieux, jours et horaires ci-dessous où seront mis à disposition du public un dossier d'enquête publique et un registre, tous deux en version papier :  
Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, Le Chapitre, 61320 Carrouges, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au dimanche de 10h00 à 18h00, permanences :

- mardi 2 mai 2023 : 10h00 à 13h00,  
- samedi 27 mai 2023 : 14h00 à 17h00,  
- vendredi 9 juin 2023 : 14h00 à 17h00.  
Mairie de Mortain-Bocage, rue du XIIe-Arrondissement, BP 7, Mortain, 50140 Mortain-Bocage, jours et horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h00, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30, permanences :  
- mardi 9 mai 2023 : 9h00 à 12h00,  
- mercredi 31 mai 2023 : 8h30 à 11h30.  
Mairie de Passais, 2, place des Justes Passais la Conception, 61350 Passais-Villages, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 16h30, permanences :  
- mardi 9 mai 2023 : 14h00 à 17h00,  
- vendredi 2 juin 2023 : 14h00 à 17h00.  
Mairie de Domfront-en-Poiraie, place de la Roirie, BP 59, Domfront, 61700 Domfront-en-Poiraie, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 / 13h30 à 16h45, le vendredi de 8h45 à 12h00 / 13h30 à 16h45, permanences :  
- mardi 23 mai 2023 : 13h30 à 16h30,  
- vendredi 2 juin 2023 : 9h00 à 12h00.  
Mairie de La Ferté-Macé, place de la République, 61600 La Ferté-Macé, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00.  
Mairie de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Château Hôtel de Ville All. Alois Monnet, 61140 Bagnoles-de-l'Orne, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h00, les 1er samedi du mois de 9h00 à 12h30, permanences :  
- mercredi 24 mai 2023 : 9h30 à 12h30,  
- mercredi 31 mai 2023 : 14h00 à 17h00.  
Mairie de Sées, place du Général-de-Gaulle, BP 36, 61500 Sées, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00, permanences :  
- mercredi 17 mai 2023 : 14h00 à 17h00,  
- samedi 3 juin 2023 : 9h00 à 12h00.  
Mairie de Le Mêle-sur-Sarthe, 21, rue de Libancy, 61170 Le Mêle-sur-Sarthe, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi de 8h30 à 12h15, le jeudi de 8h30 à 12h15 / 17h00 à 19h00, le vendredi de 9h00 à 12h15, permanences :  
- jeudi 25 mai 2023 : 9h00 à 12h00,  
- mardi 6 juin 2023 : 9h00 à 12h00.  
Mairie de Lassay-les-Châteaux, 18, place du 8-Mai-1945, BP 18B, 53110 Lassay-les-Châteaux, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00, le jeudi de 8h30 à 12h15, les 1er et 3e samedi du mois de 9h00 à 12h00.  
Mairie d'Ambrières-les-Vallees, 6, place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallees, jours et horaires d'ouverture au public : le lundi de 8h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h45 à 12h00 / 13h30 à 17h00, permanences :  
- vendredi 5 mai 2023 : 14h00 à 17h00,  
- mardi 30 mai 2023 : 14h00 à 17h00.  
Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson, 2, place de la République Pré en Pail, 53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 15h00 à 17h30, le samedi de 10h00 à 12h00.  
Mairie de Saint-Pierre-des-Nids, 21, rue du Dr-Poirier, 53370 Saint-Pierre-des-Nids, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00 / 15h00 à 17h00, le jeudi de 15h00 à 18h00, permanences :  
- lundi 15 mai 2023 : 9h00 à 12h00,  
- jeudi 1er juin 2023 : 15h00 à 18h00.  
Mairie de Sougé-le-Ganelon, 4, place de l'Église, 72130 Sougé-le-Ganelon, jours et horaires d'ouverture au public : lundi et jeudi de 9h00 à 14h00 / 14h00 à 17h00, mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.  
Mairie de Sillé-le-Guillaume, place de la Résistance, BP 41, 72140 Sillé-le-Guillaume, jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30, permanences :  
- lundi 15 mai 2023 : 14 h 30 à 17 h 30,  
- jeudi 1er juin 2023 : 9 h 30 à 12 h 30.  
Mairie de Villeneuve-en-Perseigne, 18, rue de la Forêt-de-Perseigne, La Fresnaye-sur-Chédouet, 72600 Villeneuve-en-Perseigne, jours et horaires d'ouverture au public : lundi de 9h00 à 12h00, mardi de 9h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00, mercredi de 9h00 à 12h00 / 13h00 à 17h30, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00, permanences :  
- jeudi 25 mai 2023 : 14h00 à 17h00,  
- mardi 6 juin 2023 : 14h00 à 17h00.  
Mairie de Neuchâtel-en-Saosnois, 3, place Maxime-Boisseau, 72600 Neuchâtel-en-Saosnois, jours et horaires d'ouverture au public : lundi de 14h00 à 17h00, mardi et mercredi de 14h00 à 18h00, jeudi de 9h00 à 12h00.  
Au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin de présenter le dossier et de recevoir les observations du public sur le projet de Charte du Parc aux jours et horaires ci-dessus.  
En vue de permettre leur lecture par le public, les observations adressées par courrier postal ou par voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par un membre de la commission d'enquête seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête ainsi qu'au registre dématérialisé dans les meilleurs délais. Par ailleurs, pour une information complète du public, les observations reçues sur les registres papier dans les différents lieux d'enquête seront annexées au registre dématérialisé dans les meilleurs délais.  
Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues auprès de la Région Normandie à l'adresse suivante : Abbaye-aux-Dames, place Reine-Mathilde, CS 50523, 14035 Caen cedex 1, par mail à l'adresse : [pnr-normandie-maine@registre-numerique.fr](mailto:pnr-normandie-maine@registre-numerique.fr) ou par téléphone au 02 31 06 96 25.

# Abonnez-vous vite!

30€  
pour 2 mois

**Véhicules polluants : des radars en ville en 2024**

**Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7h30. INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.**

## Vie des sociétés

**ARCOGEST**  
Société d'investissement  
d'investissement • conseil • gestion

**ARCOGEST**  
Société d'investissement  
d'investissement • conseil • gestion

**HOLDING MARTINEAU ET DURAND**

Forme : SARL  
Capital social : 10 000 euros  
Siège social : 977, rue de la Peyrenière 53100 MAYENNE  
830 502 381 RCS de Laval

**TRANSFORMATION**

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2023, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 1er mars 2023.

Président : M. Damien Durand, demeurant La Boisardière, 53100 Saint-Baudelle.  
Directeur général : M. Simon Martineau, demeurant La Haute Ferronnière, 53100 Mayenne  
Accès aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers. Mention sera portée au RCS de Laval.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 5 avril 2023. Dénomination : Canopée Conception Paysagère.  
Forme : EURL  
Siège social : 9, rue Simone-de-Beauvoir, 53940 Saint-Berthevin.  
Objet : décoration et conseil en aménagements paysagers.  
Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe : 1 000 euros.  
Gérant : Mme Elodie Léquippé, demeurant 9, rue Simone-de-Beauvoir, 53940 Saint-Berthevin.  
La société sera immatriculée au RCS de Laval.

Pour avis.

**Accident**

### Un enfant à naître, orphelin de père, peut subir un préjudice d'affection

Un enfant né après le décès accidentel de son père a le droit de faire valoir un préjudice moral et d'être indemnisé. La Cour de cassation considère désormais qu'il existe un préjudice pour cet enfant, en lien direct avec l'accident, ce qu'elle expliquait jusqu'à présent.

L'enfant souffre de l'absence définitive de son père, qu'il ne connaîtra jamais qu'au travers de récits de tiers, ce qui est un préjudice moral, a expliqué la cour d'appel dont l'arrêt a été approuvé.

Dès sa naissance, l'enfant peut demander réparation de ce préjudice causé alors qu'il était conçu, conclut la Cour de cassation. (Cass. Civ 2, 14.12.2017, P 16-26.687).

**MARCHÉS PUBLICS**

TOUTES LES PLATEFORMES  
TOUS LES APPELS D'OFFRES  
TOUS LES DCE

**LACENTRALEDES MARCHÉS.COM**

Votre prochain marché est ici

**1 SEUL SITE**  
POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

**Abonnez-vous au Pack famille**

(journal + contenus numériques)

**35€/mois**  
au lieu de **44€**

[abo.ouest-france.fr](http://abo.ouest-france.fr) ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

**Déjà abonné ?**

Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (en privilégiant le créneau 12h-15h)

Publicité extralocale : 366 SAS  
Tél. 01 80 48 93 66. [www.366.fr](http://www.366.fr)

Publicité locale :  
Addit média, tél. 02 30 88 07 75. [www.additmedia.fr](http://www.additmedia.fr)

Commission paritaire n° 0625 C 86666  
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9  
Parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 88,7%. Eutrophisation : 0,010 kg/ tonne.

Tirage du jeudi 13 avril 2023 : 504 090

Envoyez le bon sans affranchir à :  
Service Clients - Libre réponse 94114  
35099 Rennes Cedex 9

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 8h à 18h  
CODE : S222OFIR/APFI

Gagnez du temps : [abo.ouest-france.fr/2mois](http://abo.ouest-france.fr/2mois)

**OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Ouest-France :**

Pendant 2 mois 7/7, le journal papier livré à domicile pour 30€ au lieu de 88€, soit 65% de réduction. INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

Je complète mes coordonnées

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

Je règle 30€ par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest-France

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

Vous préférez régler par carte bancaire ?  
Rendez-vous sur [abo.ouest-france.fr/2mois](http://abo.ouest-france.fr/2mois)

\*Voir conditions sur [abo.ouest-france.fr/2mois](http://abo.ouest-france.fr/2mois).  
Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à : [pd@spa.ouest-france.fr](mailto:pd@spa.ouest-france.fr) ou par courrier à : DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL - Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483\_03HKQW.